



rue de Montigny 29
6000 Charleroi
Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678

ETUDE DES POTENTIALITES URBANISTIQUES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITE DE THUIN (Partie I)

La section de Thuillies-Centre et le hameau d'Ossogne

Décembre 2001

Avec le soutien



Fonds européen
de développement régional

Dans le cadre
du programme



En partenariat avec :



Thuin



Erquennes



Boussois

Table des matières

- **Partie 1 : L'approche urbanistique et patrimoniale**

- 1. Introduction**

- 2. Analyse cartographique et commentaires historiques**

- A. Carte Ferraris : situation avant la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à l'époque pré-industrielle - parfois accompagnée d'une reproduction de l'Album de Croÿ (XVIe s.).

- B. Plan Popp : situation au milieu du XIXème s., c'est-à-dire le début de l'industrialisation.

- C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours, l'impact de la révolution industrielle et les constructions récentes.

- 3. Le patrimoine de la section en images : perception par les spécialistes et les habitants**

- A. Les ambiances urbaines.

- B. Observations sur quelques problématiques urbaines.

- 4. Conclusions de la première partie : première synthèse des atouts et faiblesses générales du patrimoine de la section.**

- **Partie 2 : L'approche sociologique (travail en cours)**

- 1. Quelques données socio-économiques (population, logement et activité) issues des statistiques (INS).**

- 2. « Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens », les résultats du sondage téléphonique auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiniens (enquête quantitative) ainsi que différents éléments qualitatifs de l'enquête auprès des habitants.**

1. Introduction

Avis important au lecteur ! A lire absolument avant d'aller plus loin dans l'examen du document afin de comprendre la démarche !

En septembre 1999, le **Conseil communal unanime** décidait de réaliser, **avec l'ensemble des acteurs locaux** (citoyens, élus, administrations, acteurs économiques), une opération de valorisation concertée des centres urbains. Celle-ci serait menée par **Espace Environnement**, en partenariat avec la **Commune** (Collège et Conseil), la **Région wallonne** et **l'Europe** (programme Interreg), avec la complicité des homologues français du Val de Sambre pour donner à ce projet un **caractère transfrontalier**.

Ce travail a commencé logiquement par une analyse de l'état du cadre de vie et de ses atouts, sorte « d'audit ». Espace Environnement appelle cette analyse qu'il a conçue : les « **études de potentialités** ».

Ces études rassemblent les éléments d'architecture, du patrimoine, de l'espace, ... qui font la richesse mais aussi l'originalité d'une localité. Ce sont ces éléments qui font la « personnalité » d'une commune, qui font que l'on s'y retrouve, que l'on s'y sent chez soi, mais aussi qui font la fierté des habitants.

Des études de potentialités sont réalisées pour chacune des sections des deux entités d'Erquelines et Thuin. Les richesses locales sont présentées en 14 documents (six pour les anciennes communes d'Erquelines et huit pour Thuin). Ceux-ci constituent une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs afin d'aboutir à des propositions d'aménagements dans chacune des anciennes communes.

Les études de potentialités sont le résultat d'une double approche :

- l'approche urbanistique et patrimoniale, résultat de l'approfondissement des connaissances des lieux par les auteurs de l'étude, avec un premier éclairage local fourni par des habitants;
- l'approche sociologique, basée sur l'enquête auprès des habitants et des édiles communaux, et alimentée par quelques données socio-économiques.

Cette première partie concerne l'**approche urbanistique et patrimoniale**. Elle comporte deux chapitres majeurs :

- une analyse des cartes d'époques différentes permettant de retracer l'**évolution urbanistique des noyaux bâtis**.

Les documents utilisés¹ sont :

- la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens appelée « carte Ferraris », réalisée entre 1770 et 1778 et éditée par le Crédit communal, et lorsqu'elles existent, les reproductions de l'Album de Croÿ (également édité par le Crédit communal), ensemble de gouaches représentant les domaines du duc de Croÿ réalisées à la fin du XVIème - début XVIIème siècles;

¹ Tous les plans sont présentés avec le nord vers le haut.

- les plans parcellaires de l'Atlas cadastral de Belgique dits « Plan Popp » datant des années 1860-1870;
- les plans « Picc » édités depuis les années 1990 par le Ministère de l'Équipement et des Transports (Source : MET-D.432 - Lic. n° D432/9906/001 Espace Environnement), complétés par les données en terme d'affectation aux Plans de secteur, datés de 1979 pour Thuin-Chimay et 1983 pour Mons-Borinage.

Cette analyse est enrichie de quelques données historiques issues du *Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative des communes de Belgique* (Crédit Communal, 1983 sous la direction d'H. Hasquin) ou des publications principales des cercles locaux.

- un panel de photographies mettant en évidence les **caractéristiques majeures et les ambiances** de chaque lieu. Le choix des images porte sur :
 - prioritairement, les éléments intéressants au point de vue culturel et social du patrimoine urbain (bâtiments et espaces);
 - ensuite, des situations problématiques à améliorer.

Chaque photo est accompagnée de commentaires résumant la vision conjointe de quatre spécialistes (architecte, géographe-urbaniste, historien de l'art et éco-conseiller). Les *commentaires en italique* ont été recueillis auprès d'habitants faisant souvent partie d'associations locales que nous remercions pour leur participation ainsi que pour leur relecture de certaines études.

Remarque : la mention « Inventaire » renvoie à l'Inventaire du Patrimoine monumental, réalisé par l'Administration wallonne. Il s'agit d'un vaste répertoire édité par agglomération, en 20 tomes. Il reprend des bâtiments considérés comme les fleurons du patrimoine wallon, dont la préservation est vivement souhaitée, et a depuis peu une valeur réglementaire. Il est actuellement en cours de révision. Un bâtiment reçoit une « pastille » lorsqu'il mériterait d'être classé ou protégé.

A partir de ces deux analyses, émergent des premières conclusions qui devront être confrontées à la deuxième partie de l'étude, **l'approche sociologique**.

Celle-ci comportera :

- une **analyse socio-économique**, c'est-à-dire principalement des données concernant l'évolution démographique de la section, les revenus des habitants et les informations en lien direct avec la problématique de la conservation du patrimoine des logements;
- une analyse de la perception du patrimoine par la population permettant de mettre en évidence les **lieux-phares du patrimoine social des espaces et du bâti** ainsi que les problèmes principaux exprimés à leur égard.

L'approche urbanistique et patrimoniale que vous avez en main et l'approche sociologique formant **les études de potentialités seront soumises au Conseil communal et à l'ensemble des acteurs locaux** pour qu'elles reflètent bien **l'image de la commune en 2000**. Ce travail fait, ce sera le moment de passer aux **pistes d'aménagements**. Une consultation aura lieu avant leur montage, pour les voir se réaliser dans les années qui viennent.

Avertissement !

En aucune manière, les auteurs ne désirent porter un jugement sur qui que ce soit par ces constats. Ils mettent surtout en avant les richesses et les potentialités des centres urbains pour aboutir à des propositions d'aménagements. Il y est fait mention d'erreurs urbanistiques et de mauvais aménagements, tant privés que publics. Ceux-ci ont souvent été le fait de mode, propre à une époque du « tout à la voiture », du « tout au modernisme », mode dans laquelle les villes européennes sont malheureusement quasi toutes tombées. Le propos n'est pas là...

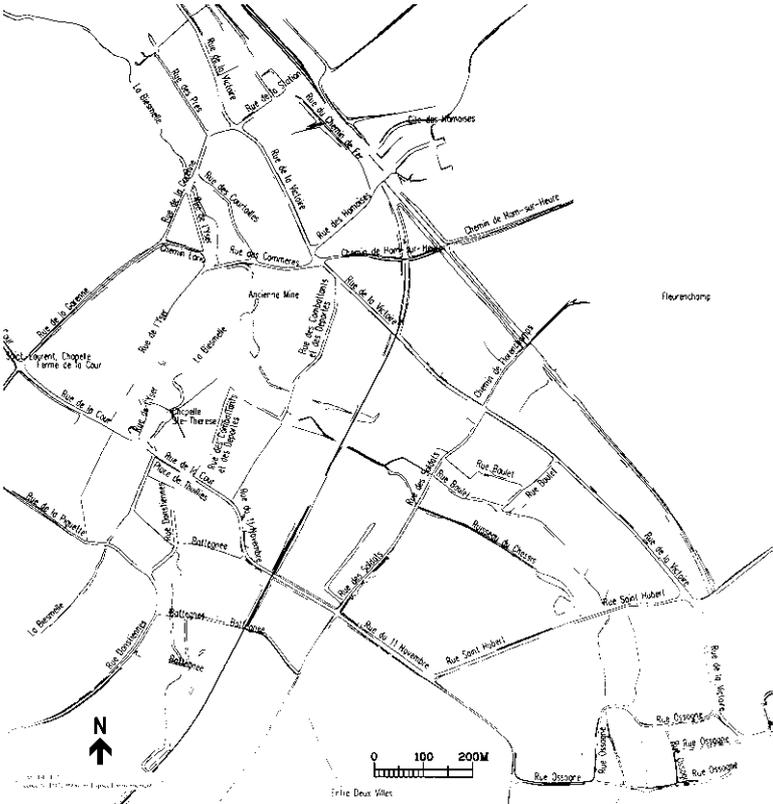
Ensemble, toutes les forces politiques de la commune ont résolument entrepris cette action de valorisation pour engager l'avenir dans un développement original, propre à la région et ce, en utilisant la proximité de la France comme un atout. C'est donc un fameux pari pour demain.

2. Analyse cartographique et commentaires historiques

A. Carte Ferraris

B. Plan Popp

C. Plan Picc



Plan actuel des rues



A

Source : Crédit communal



B



C

A. Carte Ferraris : les noyaux bâtis, antérieurs à la fin du XVIIIème siècle

Le village de Thuillies, au bâti relativement étalé, s'est établi en bordure de plusieurs ruisseaux : le Ry de Donstiennes et celui du Moulin qui forment la Biesmelle, laquelle reçoit de droite le Ry du Chessis ou de Baulet, traversant Ossogne, et le Ry de la Houzée qui arrose cet autre hameau. Les deux premières confluences distantes de 500 mètres s'opèrent au coeur même du village.

Grâce aux publications de l'historien local Claude Hennuy, on connaît quelques jalons anciens du passé de Thuillies. Si le territoire est occupé dès la préhistoire, la richesse du sol en limon et sa fertilité favorisent, dès le haut moyen-âge (VIème-VIIème siècles), la création de vastes domaines agricoles : établies à proximité des ruisseaux, les fermes mérovingiennes sont à l'origine des hameaux actuels (Thuillies, Ossogne, La Houzée). Les champs entre Thuillies et Ossogne ont livré un cimetière mérovingien de plus de 100 tombes attestant la densité de la population. Autour des implantations agricoles se sont groupées les cabanes des serfs (ouvriers) constituant des embryons villageois.

Lors de l'évangélisation au VIIème siècle, c'est au coeur de ceux-ci que les abbayes érigent des lieux de culte. Celui de Thuillies est mentionné pour la première fois en 986. Parmi les installations les plus anciennes, la ferme de la Cour, faisait partie de la « villa Tiwiliacas » citée dans les possessions de l'abbaye de Lobbes en 866 et formerait donc le berceau du village de Thuillies.

Thuillies fut longtemps une seigneurie dépendant de l'abbaye de Lobbes dont le prélat portait le titre de seigneur de Thuillies, tandis que la chapelle d'Ossogne érigée par l'abbaye d'Aulne dépendait de la paroisse de Donstiennes. Au début du XVIIIème siècle, le territoire de Thuillies compte un total de 67 foyers : 43 à Thuillies-centre (5 fermes et 38 maisons) et 11 à Ossogne (5 fermes et 6 maisons), soit un total de 350 habitants. L'Inventaire du Patrimoine reprend une vingtaine de bâtisses remontant principalement au XVIIIème siècle pour Thuillies-centre, et sept pour Ossogne.

A la fin du XVIIIème siècle, Thuillies présente un habitat assez dispersé :

- de part et d'autre de la Biesmelle, deux axes approximativement nord/sud :
 - sur le versant ouest, un axe assez rectiligne part de l'église, située au nord du confluent des rus venant de Donstiennes : cet axe est bordé de bâtisses implantées assez régulièrement et parallèlement à la voirie (rue de l'Yser). Au-delà de la courbe, il forme un embranchement pour relier deux grosses fermes bâties rive droite (rues de la Garenne et des Commères);
 - sur le versant est, un axe plus accidenté à l'endroit de la confluence avec le ruisseau du Chessis, correspond à la rue des Combattants et des Déportés se prolongeant vers le sud par la rue de Donstiennes menant vers l'ancien moulin aujourd'hui disparu (indiqué sur le plan Popp).
- Cet agencement de voiries aux abords de la Biesmelle détermine encore la physionomie actuelle du centre de Thuillies, caractérisée par un magnifique coeur d'îlot verdoyant inséré entre deux des plus anciennes rues du village;
- recoupant ces deux axes, au sud de l'église, une artère approximativement est/ouest, avec un bâti plus irrégulier, implanté perpendiculairement à la voirie et, à l'extrémité ouest du noyau villageois, le protégeant par sa situation dominante, les bâtiments imposants de la ferme de la Cour.

- La place publique de Thuillies sera installée à la jonction de ces trois axes mais à l'époque, elle n'est encore qu'un espace marécageux ou « trieu »;
- au sud-est, le hameau d'Ossogne (à l'époque dénommé « Houssoigne ») est traversé par le ruisseau du Chessis. Le bâti est dispersé au gré d'un réseau de ruelles bordées de vergers. La rue Saint-Hubert, dessinant une courbe sud-ouest/nord-est, est ponctuée par plusieurs bâtiments importants :
 - au sud de la rue, la chapelle du XIII^{ème} siècle, reconstruite aux XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles;
 - au nord et en bordure de celle-ci :
 - le château d'Ossogne, attesté dès le XVI^{ème} siècle, se présente comme un vaste quadrilatère ponctué de tours;
 - la ferme du Jardinnet, ancienne dépendance de l'abbaye du même nom, sise à Walcourt;
 - la ferme Buisseret, plus récente (XVIII^{ème} siècle) à l'angle des rues;
 - à l'ouest du hameau, les installations de la ferme d'Ossogne.

Les limites nord-est de Thuillies-village et du hameau d'Ossogne sont desservies par une artère encore peu bâtie : la future rue de la Victoire, vieux chemin jadis dénommé « marchand-voye » reliant Thuin à Walcourt et aujourd'hui voirie principale.

B. Plan Popp : les noyaux bâtis au début de l'ère industrielle (milieu XIX^{ème} s.)

Le tracé de la place publique est clairement délimité : celle-ci marque le centre du noyau villageois à la rencontre des axes principaux, à proximité de la confluence des deux rus qui forment la Biesmelle.

La localité de Thuillies connaît une forte expansion démographique durant le XIX^{ème} siècle et sa population se multiplie par quatre : de 523 habitants en 1801, elle passe à 1.367 habitants en 1846, ensuite à 1.980 habitants en 1910.

Cet accroissement se marque sur le terrain par la densification du bâti, le long des voiries préexistantes. Au sud, à proximité du moulin, l'axe préexistant de la rue de Donstiennes mène au quartier de Battegnée qui tend à s'élargir. Un nouveau quartier apparaît le long de la rue de la Victoire (ancien chemin de Thuin), entre le village et le hameau d'Ossogne : le quartier de Baulet, constitué de maisons ouvrières formant une petite « cité » avant la lettre.

De nouvelles constructions apparaissent aussi, plus au nord, en direction de l'axe reliant Gozée à Beaumont, route pavée construite en 1835.

La poussée démographique peut s'expliquer par la présence d'une série de petites industries : plusieurs briqueteries depuis le XVIII^{ème} siècle, deux sucreries au milieu du XIX^{ème} siècle et des ateliers de construction métallique au début du XX^{ème} siècle.

C. Plan Picc et Plan de secteur: du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours

Les tendances amorcées au milieu du XIX^{ème} siècle se concrétisent dans la situation actuelle, avec des extensions bien marquées du bâti au sud, le quartier de Battegnée et à l'est, le quartier Baulet. Dans celui-ci, la rue des Soldats est bordée de petits lotissements.

Au nord, le bâti s'étale le long de la rue de la Victoire (entre Thuillies-centre et Ossogne) et vers le nord-ouest, rejoint l'axe de la route de Beaumont.

Quelques constructions postérieures à 1860 apparaissent dans le centre de Thuillies :

- à l'ouest de l'église, les bâtiments de l'école (1953);
- les constructions formant le front sud de la place publique dont l'ancienne maison communale, construite en 1875;
- certains tronçons de la rue des Combattants et des Déportés.

Par contre, certains fronts, notamment le long de la rue de l'Yser, sont encore très aérés.

Le Plan de secteur reprend la zone bâtie de Thuillies-centre en zone d'habitat à caractère rural. Le hameau d'Ossogne est dégagé spécifiquement du reste de la zone bâtie et forme une zone d'intérêt culturel, historique et paysager (Z.I.C.H.E.). Il est de plus intégré dans un espace rural à caractère paysager (il s'agit essentiellement d'une zone de champs sur plateau).

Deux zones de parc existent :

- la propriété du château d'Ossogne;
- toute une importante zone de cheminements verts entre les rues de l'Yser et des Combattants, le long de la Biesmelle.

Pour compléter ces cheminements, il serait intéressant de placer l'espace longeant l'ancienne voie ferrée 109 (entre les rues des Combattants et des Soldats) en zone verte plutôt qu'en zone d'aménagement différé (anciennement zone d'extension d'habitat)² comme cela est le cas actuellement.

A son entrée sud dans le village et à sa sortie nord, les rives de la Biesmelle sont placées en zone verte, augmentée d'une zone naturelle et à caractère paysager au nord.

² Sur les Plans de secteur, les zones d'aménagement différé recouvrent les anciennes zones d'extension d'habitat. Ces zones sont destinées à recevoir toute affectation souhaitée par la Commune; un plan communal d'aménagement (ancien PPA) ou un schéma de structure communal doit avoir préalablement défini cette affectation. Actuellement, elles ne peuvent être mises en oeuvre : le Gouvernement wallon devant toujours définir un seuil minimal (appelé coefficient d'occupation) d'occupation des autres zones.

3. Le patrimoine de la section en images : Perception par les spécialistes et les habitants³

A. Les ambiances urbaines

A la lumière de l'analyse cartographique et de l'enquête de terrain, se dégagent des ambiances caractéristiques autour des pôles suivants : la place de Thuillies et les fronts des rues anciennes, les sentiers et l'élément eau dans le paysage, et le hameau d'Ossogne.

I. La place de Thuillies et les fronts de rues anciennes :

- la place;
- les rues des Commères, des Combattants et des Déportés, et de l'Yser.

II. Les sentiers et l'élément « eau » dans le paysage :

- la fontaine de l'église;
- les abords de la Biesmelle.

III. Le hameau d'Ossogne :

- château, fermes, chapelle et potale;
- vues paysagères.

³ Par habitants, nous entendons les personnes, souvent membres d'associations, rencontrées lors de réunions et/ou qui se sont exprimées par des questionnaires. Les commentaires recueillis figurant en italique nous donnent un premier éclairage local intéressant qui ne doit pas être interprété toutefois comme l'avis général de la population. L'approche sociologique (partie II des études de potentialités) permettra d'approfondir cette connaissance, grâce à la vaste enquête téléphonique menée dans toutes les anciennes communes.

I. La place de Thuillies et les fronts de rues anciennes



1. Place de Thuillies vue depuis l'église.

Le coeur aggloméré de Thuillies se caractérise par de magnifiques ambiances, mêlant des patrimoines architectural, urbanistique et vert diversifiés. Cette photo, prise aux abords de la place, en montre un exemple : la légère courbure de la rue du Onze Novembre qui dégage un fond de perspective; l'harmonie des pignons qui bordent la place et le bon état de conservation du bâti ancien; la respiration apportée par la rangée d'arbres et de troènes qui referme judicieusement l'espace de la place, tout en renforçant l'alignement des pignons. Enfin, l'escalier courbe à l'avant-plan apporte un point de vue particulier aux promeneurs qui surplombent légèrement l'espace.



2. Vue d'ensemble de la place de Thuillies.

Encore à l'état de plaine marécageuse au XVIIIème siècle, la place de Thuillies s'est constituée principalement au siècle suivant. Elle forme un espace relativement clos, bordé au sud par un ensemble bâti dont la maison communale occupe le centre, à l'ouest par la Biesmelle aux rives arborées, à l'est par l'ensemble bâti de la rue de Donstiennes et au nord par une rangée d'arbres qui laisse apparaître les façades à l'arrière-plan. Harmonieusement constituée, elle offre les qualités attendues d'une place publique. Quelques éléments de mobilier urbain et une gestion des lieux de stationnement autorisés amélioreraient son image et sa fonctionnalité.



3. Place de Thuillies n° 7.

Cette petite bâtisse en moellons se situe sur le front est de la place de Thuillies, déjà construit à la fin du XVIIIème siècle (carte Ferraris). Le matériau et le gabarit bas appartient à la typologie du bâti ancien traditionnel. Les ouvertures ont été modifiées, comme l'indiquent les pourtours en briques et l'agrandissement d'une baie en vitrine, d'une manière relativement douce par rapport à d'autres aménagements plus destructeurs de rez-de-chaussée commerciaux. Par contre, des parties des anciens encadrements en pierre des portes ont été maintenus. Ce type de bâtiment était autrefois couvert d'un badigeon blanc comme on le voit sur le bâtiment voisin.



4. Front nord de la place, vu depuis la maison communale.

Ce front de la place de Thuillies présente un bâti du XIX^{ème} siècle. Quoique les revêtements des façades soient disparates, l'homogénéité est donnée par les rythmes verticaux des travées marquées par les fenêtres rectangulaires et les gabarits. La rangée d'arbres de la place comme la végétation que l'on perçoit à l'arrière-plan apportent des notes de vie en agrémentant le cadre patrimonial. L'existence d'une arcade attenante à la maison communale marque la transition entre l'espace de la place et un petit espace voisin aux dimensions plus modestes; cet agencement donne un charme particulier au lieu.

L'ancienne maison communale est le point de repère d'habitants qui trouvent ce lieu idéal pour leurs activités. Le bâtiment lui-même est cependant jugé peu pratique et gagnerait à profiter d'une façade rejointoyée et nettoyée.



5. Place de Thuillies n° 24.

Cette maison, en retrait par rapport à la place et précédée d'un jardinet, présente une architecture caractéristique de la fin du XIX^{ème} siècle, marquée par un gabarit haut et l'usage de la brique. Elle se réfère à la typologie des maisons bourgeoises de la « Belle Epoque », liées à l'expansion industrielle.

La façade est animée par des jeux de briques blanches et rouges soulignant la forme des ouvertures et rehaussés d'éléments décoratifs en pierre bleue. Seul critère dévalorisant : on regrettera le remplacement de la menuiserie d'origine par une porte en aluminium pour l'entrée.



6. Détail d'une des fenêtres.

Ce détail met en évidence les décors en bichromie, avec également des effets de reliefs obtenus par la mise en oeuvre des briques, ici sous forme de frises « en épis ».



7. Bordure de trottoir en pierre bleue, devant le n° 6 place de Thuillies.

Intéressant détail urbain, cette bordure en pierre bleue marque la dénivellation entre la place et la rue de Donstiennes. Son effet est renforcé par la présence de la plante qui montre l'intérêt des habitants pour leur petit patrimoine.



8. Détail de la bordure.



9. Vue paysagère vers l'église depuis un chemin reliant les rues de la Piquette et de la Cour.

Thuillies est un village très étendu. De nombreux espaces verts traversés de cheminements et de cours d'eau occupent plusieurs intérieurs d'îlots. Thuillies invite indéniablement à la promenade.

10. Clocher de l'église.

L'église Notre-Dame est un édifice de style classique construit en 1787, à l'emplacement d'un lieu de culte plus ancien. Elle est reprise à l'Inventaire. Le clocher est couronné d'une élégante girouette en forme de croix, ciselée dans le métal, et surmontée d'un coq.





11. Chemin d'accès à l'école, longeant l'espace situé entre celle-ci et l'église.

Ce cheminement piétonnier donnant accès à l'école est particulièrement intéressant. Peu fréquent dans sa conception (la plupart des écoles ayant des accès uniquement réservés à la voiture), son aménagement est harmonieux : pavage, haie répondant au muret lui-même conçu dans des matériaux semblables au bâtiment.



L'école et sa cour.

Observons également sur la photo supérieure le rythme élégant du mur de bordure en escalier, décoré par un simple garde-corps tubulaire. Détail intéressant de la finition de celui-ci : le petit arc de la partie supérieure, formant la jonction avec les piliers en briques, crée un enchaînement en douceur. La cour légèrement surélevée présente un aménagement d'une qualité exceptionnelle.



12. Ferme de la Cour - Logis (*D'après l'Inventaire du Patrimoine monumental, vol. X, p. 749*).

La ferme de la Cour est une ancienne propriété de l'abbaye de Lobbes, jadis appelée « Maison du Seigneur ». Ce vaste ensemble clôturé remonte en partie au XVII^{ème} siècle et en partie au XVIII^{ème} siècle (millésime 1767 sur le porche).



13. Grange
(*D'après l'Inventaire du Patrimoine monumental, vol. X, p. 750*).

Le logis est particulièrement remarquable : le soubassement et le pignon sud en moellons conservant une fenêtre à croisée en pierre datent du XVII^{ème} siècle. La façade principale en briques possède des fenêtres de style classique qui sont rehaussées de beaux encadrements en pierre bleue. L'imposante grange avec son impressionnante bâtière d'ardoises débordante a la physionomie caractéristique des plus vieilles granges wallonnes remontant au XVI^{ème} siècle. L'ensemble est classé comme site mais pas comme monument.

La ferme de la Cour peut être considérée, selon l'historien Cl. Hennuy, comme le berceau historique de Thuillies. Celui-ci nous donne les précisions suivantes : Son origine remonte à une implantation mérovingienne, aux limites d'un ancien *fundus* ou établissement gallo-romain ayant pour centre une villa romaine découverte dans les jardins de l'ancien château de Donstiennes (actuelle ferme du Château).

Depuis la ferme de la Cour, la vue panoramique sur l'espace agricole heureusement préservé, entre la rivière, la grand-route repérable par son alignement d'arbres et le clocher de Donstiennes, donne une idée précise de ce que fut un domaine gallo-romain du Bas-Empire.

La ferme de la Cour est également citée comme mémoire historique.



14. Vue paysagère vers le nord-ouest, depuis la rue de la Piquette.

Cette vue traduit l'équilibre et l'harmonie régnant entre le bâti et l'espace :

- l'effet courbe de la rue renforcé par les décrochements du bâti;
- les pignons qui se correspondent de part et d'autre de la voirie;
- l'arbre isolé en fond de perspective;
- la ligne d'horizon refermant l'espace du vallon.

Sur le plan architectural, cet équilibre serait encore renforcé par la pose d'un badigeon blanc sur les bâtiments de gauche.

15. Rue des Commères n^{os} 9, 11 et 13.

Ensemble de maisons XIX^{ème} siècle dont deux présentent un revêtement enduit de type néoclassique. Les fenêtres sont soit en plein cintre (demi-cercle), soit en arc brisé. La composition des façades est mise en valeur par des reliefs créés dans l'enduit : bandeaux horizontaux, arcades autour des fenêtres, pilastres rythmés de bossages délimitant chacun des bâtiments.





16. Rue des Combattants et des Déportés n° 15.

Petite maison basse en moellons autrefois chaulés (visible sur la photo de l'Inventaire), typique de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle. Les ouvertures bordées d'encadrements en pierre taillée (avec une modification pour le linteau de la porte), la toiture de tuiles, les jardinières fleuries, l'environnement naturel, apportent une cohérence à l'ensemble et lui confèrent l'aspect paisible des lieux de vacances.... L'édifice est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).

17. Détail d'un des pignons.

Cette vue mériterait d'être éditée en carte postale couleur pour faire valoir le patrimoine de Thuillies et attirer les visiteurs. Ce genre de support est un bon vecteur pour favoriser la prise de conscience de l'existence du patrimoine. La qualité de l'entretien et de l'embellissement de ce bâtiment montre que cette prise de conscience existe déjà à Thuillies. A ce sujet, l'action de l'asbl « Espoir Thulisien » qui décerne des diplômes d'honneur aux meilleures restaurations est digne d'intérêt.





18. L'ancien moulin sur la Biesmelle, rue des Commères.

Alors que ce type de monument est souvent isolé du village, le moulin de Thuillies présente la particularité d'être intégré dans le noyau urbain, le long de la Biesmelle dans un cadre verdoyant magnifique. C'est une construction en moellons remontant au XIX^{ème} siècle suivant la physionomie traditionnelle des moulins plus anciens. Il est repris à l'Inventaire et a été classé comme monument en 1990. Autrefois, il existait également un vieux moulin au sud du village. Edifices symboliques liés au passé rural, les moulins parsèment le paysage wallon et sont importants à préserver pour leur signification technique et sociale.

Des habitants aiment le moulin et son site; certains souhaiteraient le voir restauré.

19. Parapet le long de la Biesmelle, à hauteur du moulin.

Trois tubes sont maintenus par un plat métallique recourbé. La simplicité de ce garde-corps et la justesse de ses proportions en font un élément structurant l'espace.





20. Vestiges du mécanisme hydraulique du moulin.

Le moulin est érigé vers 1850 par l'agrandissement d'un ancien bâtiment ayant servi de savonnerie vers 1830. Il fonctionne jusqu'après la guerre 1940-1945. Sa roue métallique était jadis abritée sous un toit de tuiles en bâtière et un pignon en planches. La disparition de ce toit qui la protégeait a précipité sa détérioration. La retenue d'eau par trois ventelles (vannes) est hors d'usage. Aux abords, les murs de soutènement des berges sont envahis par une végétation exubérante qu'il conviendrait de dégager légèrement afin qu'elle ne masque pas la vue sur le site et ne retienne pas les eaux en cas de crues.



21. Château de la Biesmelle.

Le château est aménagé en 1920 à partir du corps de logis d'une ancienne ferme. Les dépendances, jardins et vergers, font alors place à un parc d'agrément entourant la demeure et comportant des étangs. Le bâtiment du moulin est le seul vestige qui subsiste de cette ferme.



22-25. Exemples de balustrades et grilles en métal participant au décor urbain.

Grilles, balustrades, balcons,... nombreux sont ces éléments en fonte et fer forgé qui agrémentent les rues et auxquels on ne porte souvent que peu d'attention.... Témoins de l'efflorescence de l'industrie du fer, ils sont aussi le reflet du savoir-faire des artisans forgerons qui y impriment toutes sortes de formes : courbes, torsades, feuillages, vases,...



26. Détail d'une plaque d'entrée de cave n° 26 rue de l'Yser.

D'autres types de petit patrimoine subsistent aussi... sous nos pieds !



Un détail aussi fonctionnel qu'une plaque d'entrée de cave peut, lorsqu'il est exécuté avec soin s'élever au rang de témoin de l'art urbain. Ici, elle est rehaussée d'un décor d'entrelacs qui évoquent les arabesques végétales reprises dans l'Art nouveau.

II. Les sentiers et l'élément « eau » dans le paysage



27. « Fontaine de l'église », rue de l'Yser.

Très bel élément de petit patrimoine en pierre bleue situé à proximité de la place. Fontaines et sources sont des témoins pittoresques de la vie rurale.



Celle-ci est appelée la « fontaine de l'église » et est reprise dans l'Inventaire des fontaines de Wallonie. Une plaque commémorative évoque deux restaurations successives de la fontaine. Celles-ci attestent, d'une part, son importance vitale dans le passé, et d'autre part, la valeur affective qui lui est attachée aujourd'hui.



28. Mur longeant la rue de l'Yser.

Que ce soit le long des rues ou des ruelles, Thuillies présente la particularité d'offrir à la vue de longs murs en pierre qui enclosent des propriétés ou qui remplacent un alignement de façades en retrait. Dès les premiers rayons de soleil, ces murs donnent une agréable impression de chaleur qu'ils accumulent pour la restituer aux promeneurs, le soir.

29. Mur longeant une ruelle d'accès à l'église.

L'intérêt des ruelles dans un espace bâti est indéniable :

- elles permettent de relier deux lieux de vie locale sans emprunter des rues fréquentées par le trafic motorisé;
- elles ont souvent un rôle social important et sont généralement appréciées par la population qui y a des souvenirs de jeux et de rencontres.





**30. La Biesmelle, au coeur des îlots bâtis.
La végétation fait baigner le lieu dans une lumière intensément verte.**



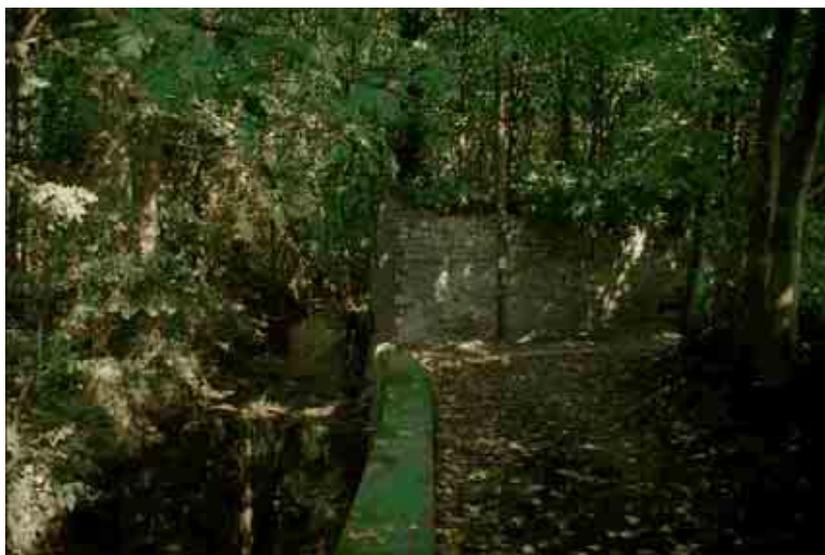
31. Pont sur la Biesmelle, accès à des jardins privés.

32. Poursuite du sentier, après le pont.

Des habitants tiennent beaucoup aux sentiers; ils puisent une partie de leur attachement à la commune dans ces voies de circulation pleines de charme et de tranquillité. Ce sont des lieux idéaux pour les promenades, seul ou en famille, mais aussi comme outil de promotion du tourisme. La crainte est donc grande de les voir grignotés par des particuliers. Toutes les tranches d'âges ont le même attachement à ces cheminements.

Un cas particulier est l'ancienne voie de chemin de fer désaffectée que beaucoup espèrent bientôt pouvoir parcourir comme un chemin « Ravel » (ce projet de « Réseau autonome de voies lentes », soutenu par la Région wallonne, vise à créer un maillage de promenades vertes à partir des voies ferrées désaffectées). Un souhait général est l'entretien régulier de ces voies de circulation.





**33. La Biesmelle dans la poursuite du sentier,
avant de tourner vers l'est.**



34. Poursuite du sentier, vers le nord.

Mur en moellons, végétation, petit cheminement... tous les ingrédients sont à nouveau réunis pour la balade.



35. Vue paysagère depuis la rue de la Piquette, vers le nord.

Isolés ou en alignement, Thuillies possède quelques arbres remarquables. En plus de leur intérêt paysager, ces arbres jouent un rôle de points de repère : on les reconnaît; on pénètre dans « son » village.

III. Le hameau d'Ossogne



36. Pavage de la rue Saint-Hubert, entrée dans Ossogne.

Ce hameau symbolise la mémoire architecturale collective. Le cadre historique de ce beau quartier ancien est d'autant plus valorisé qu'il est situé dans un paysage magnifique et que la majorité des demeures y sont bien restaurées et entretenues. Le quartier allie donc qualité des bâtiments et de l'environnement. Certains le décrivent même comme féérique.



37. Château d'Ossogne.

Avec ses tourelles coiffées de toitures en poivrière, le château d'Ossogne se présente comme une maison forte dont les origines remontent vraisemblablement au XIV^{ème} siècle. Le logis actuel date de 1587 (inscription sur la façade). C'est un témoin historique intéressant du passé médiéval d'Ossogne, village à l'origine distinct de Thuillies. Il est repris à l'Inventaire.



38. Ferme du Jardinnet.

La ferme du Jardinnet est un autre fleuron historique et architectural du patrimoine d'Ossogne. Son existence est attestée dès le XV^{ème} siècle. A l'époque, elle appartient à l'abbaye du Jardinnet située à Walcourt. Les bâtiments actuels établis sur un gros-oeuvre antérieur remontent au XVIII^{ème} siècle. De ses origines anciennes, la ferme a gardé son aspect fortifié marqué par la présence d'une tour-donjon carrée. Elle est reprise à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille). L'intérêt réside aussi dans l'excellent état de préservation tant de l'architecture que de son environnement. L'aménagement spatial sobre - gravier gris au sol, parties enherbées et arbres hautes-tiges - valorise fortement le patrimoine bâti.

Des habitants sont heureux du nouveau développement culturel du « Jardinnet » qui est considéré en outre comme un bel ensemble architectural. Initiative très positive, le propriétaire de la ferme du Jardinnet a créé une a.s.b.l. et organise des spectacles en collaboration avec la Maison de la Culture de Thuin. Il souhaiterait, dans ce cadre, élargir les manifestations et ouvrir des chambres d'hôtes.



39. Ferme du Jardinnet, vue du chemin des Chênes.

Cette vue met en évidence l'attrait qu'offre l'aménagement réussi d'un petit espace privatif pour l'ensemble du site dans lequel il se situe. La qualité émerge aussi de l'agencement des volumes anciens que rien ne perturbe : les différents plans de toitures s'enchaînent progressivement suivant une légère courbure.



40. Ferme du Jardinnet.

On voit ici aussi le caractère défensif de cette ferme ancienne dont les volumes sont organisés autour d'une cour intérieure, avec des murs presque aveugles vers l'extérieur, comme de véritables fortifications.

Cette vue renforce le commentaire de la photo n° 36 sur l'intérêt d'un aménagement spatial de qualité qui valorise le patrimoine bâti.



41. Ferme du Jardin.

Cette vue de détail montre la qualité de la mise en oeuvre des murs de moellons calcaires posés en assises régulières.

Elle fait également ressentir la qualité de l'espace clos par un élégant agencement de pans de maçonnerie.



42. Détail d'une lucarne - ferme du Jardin.



43. Chapelle d'Ossogne.

Ce petit sanctuaire en moellons, de style gothique tardif, datant des XVIème-XVIIème siècles, remplace une chapelle plus ancienne du XIIIème siècle. Il est classé comme monument et ses alentours comme site (1978). Plus récemment, sous l'impulsion de la Fabrique d'église de Thuillies, il a fait l'objet d'un projet de restauration et de réaffectation en musée, avec le soutien de l'asbl Qualité-Village.

Toutefois, le bâtiment continue à se délabrer (mauvais état des toitures, absence de caniveaux pour l'écoulement des eaux pluviales, accumulation de gravats provenant d'anciennes restaurations, ...). L'ouverture au public pourrait se réaliser grâce à un projet muséologique privé, via l'asbl Espoir Thulisien, à condition que la restauration ait lieu.

44. Potale rue du Onze Novembre.

Isolées, parfois au milieu des champs, parfois en bordure des chemins, les anciennes potales nous parlent des croyances populaires d'autrefois. Elles ont encore, aujourd'hui, une valeur affective importante pour bon nombre de villageois. Cette potale date de la fin du XVIIIème siècle et est reprise à l'Inventaire.





45. Ferme d'Aulne ou « cense d'Ossogne ».

Dès le XIII^{ème} siècle vraisemblablement, cette ferme faisait partie des possessions de l'abbaye d'Aulne. Elle se présente aujourd'hui comme un quadrilatère dont les bâtiments remontent aux XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. Faisant la transition entre l'espace clos de la ferme et la voirie, le porche monumental est un élément très symbolique du patrimoine rural. Son ampleur est à l'image des vastes domaines que possédaient autrefois les grandes implantations agricoles.



46. Vue paysagère du hameau de Ossogne depuis la rue du Onze Novembre.

La qualité de composition du noyau bâti et son intégration dans le paysage sont ici bien perceptibles : longs volumes en pierre des fermes et de leur grange, château et édifices de culte, surmontés de clochers et tourelles, l'ensemble suivant la ligne de crête sans avoir la prétention de la dominer.

B. Observations sur quelques problématiques urbaines



1. La place de Thuillies.

Tous les membres d'associations consultées parlent de cette place à rénover par de petites actions bien réfléchies ! Pour l'instant, malgré l'espace, elle est peu accueillante et manque de convivialité. Elle est souvent considérée comme triste et froide et pourtant le dynamisme n'y manque pas. Les usagers aimeraient réfléchir autrement à l'emplacement de l'affichage, du téléphone, de la cabine électrique, de l'urinoir et à la plantation judicieuse de quelques arbres supplémentaires.

2. Rue de la Victoire n^{os} 86 et 88.

Des modifications importantes ont été apportées dans ce front bâti par le décapage d'une des façades. Celle-ci apparaît dénudée car c'est dans l'enduit qu'étaient moulurés tous les éléments du décor : bandeaux horizontaux, encadrements des fenêtres,... La perte de l'enduit est aussi dommageable pour l'unité d'ensemble, dans un environnement où domine ce type de revêtement.





3. Revêtement perturbé face à l'école et à l'église.

L'accès à la placette longeant l'église et l'école semble avoir subi de nombreuses dégradations, probablement au cours de différentes phases de travaux touchant la voirie. Il est regrettable que cette zone n'ait pas été « cicatrisée » correctement car l'effet visuel sur l'ensemble du lieu est déplorable et le confort de marche mauvais. Regrettable aussi, l'ensevelissement du pavage encore visible par lambeaux.



4. Contraste entre un mur ancien en pierre et un mur moderne en béton (Reumont).

Cette vue permet de percevoir la perte visuelle et patrimoniale due à la disparition d'un mur en pierre et son remplacement à l'arrière-plan par un mur en blocs de béton.

Quelques commentaires recueillis auprès des habitants sur des lieux non photographiés :

- *Les deux carrefours au niveau de la route de Beaumont donnent malheureusement une première impression du village assez négative car ils sont délabrés et hérissés de panneaux peu décoratifs.*
- *La circulation, en particulier dans la rue de la Victoire, est dangereuse, surtout pour les cyclistes qui, moyennant des endroits sécurisés ou des pistes cyclables, pourraient être les rois, tant pour les déplacements que pour les promenades. Les rares pistes cyclables sont en effet impraticables. Or, cette route est très fréquentée, surtout depuis l'attrait des barrages de l'Eau-d'Heure. Pourtant, aucune signalisation ne limite la vitesse.*
- *Le quartier de La Houzée devrait être agrémenté afin d'être mieux mis en valeur, à l'instar de l'enceinte du Calvaire. Selon les informations transmises par Monsieur Cl. Hennuy, celui-ci fait l'objet de soins d'habitants réunis en comité pour l'organisation d'une ducasse dont le succès leur permet l'entretien et la valorisation de ce site, ainsi que des actions philanthropiques.*
- *Le quartier de Reumont est bien apprécié et mériterait quelques restaurations. La ferme de la Corbeillerie est un beau bâtiment souvent cité depuis sa remise en état par un acquéreur privé.*
- *Information fournie par Monsieur Cl. Hennuy : une maison faisant l'angle des rues de la Garenne et de la Victoire mérite l'attention. Ancien café dit de la Bascule, cette « encoignure » fut bâtie en 1900 par un entrepreneur qui fit sa réclame en incluant des carrelages dans la maçonnerie.*

4. Conclusions

Thuillies possède un important patrimoine bâti ancien : l'Inventaire du Patrimoine reprend 28 édifices ou ensembles (21 dans Thuillies-centre et 7 à Ossogne). Ceux-ci remontent aux XVIIIème-XIXème siècles, avec quelques vestiges des XVIème (à Ossogne) et XVIIème siècles. La plupart (10 fermes, 7 habitations, 1 moulin, 7 monuments liés au culte) relèvent principalement de l'ambiance rurale. Cinq d'entre eux mériteraient le classement (pastilles). Actuellement, il n'y a que deux monuments classés : le moulin comme monument et la ferme de la Cour comme site. Autre atout de cette commune, un cadre paysager particulièrement remarquable : la traversée par la Biesmelle et ses abords verdurés, la présence de ruelles et de sentiers de promenades au coeur même des îlots bâtis.

Le hameau d'Ossogne constitue l'un des joyaux patrimoniaux de l'entité, voire au-delà, et mérite certainement une plus grande reconnaissance et protection officielle, de même qu'une plus grande valorisation touristique, dans le respect toutefois de son caractère paisible.

Thuillies compte de plus un noyau associatif actif, l'asbl « Espoir Thulisien » qui peut porter la préoccupation du patrimoine et créer une émulation. Celle-ci est déjà mise en place par une initiative intéressante : l'octroi de diplômes d'honneur aux meilleures rénovations locales. Ce type d'action pourrait être soutenu par la commune, élargi à l'ensemble du territoire communal, et encadré par un jury d'experts reconnus pour lui donner plus d'aura.

• *Les éléments intéressants sont :*

- les **fronts bâtis de la place de Thuillies** aux gabarits et rythmes homogènes rehaussés par la présence de la **maison communale**, intéressante comme témoin du patrimoine civil et social. Des habitants apprécient ce point de repère;
- le **cadre paysager et patrimonial de tout l'îlot central de Thuillies** engendré par le cours de la Biesmelle, situé entre les rues de l'Yser, des Commères, et des Combattants et des Déportés et parcouru d'un réseau de sentiers;
- la **présence de quelques murs remarquables** en moellons qui enclosent les propriétés et guident le promeneur, notamment dans le réseau de sentiers;
- situé dans cet environnement exceptionnel, le **site de l'ancien moulin classé**, comme édifice symbolique lié à la vie rurale et patrimoine social;
- la **présence d'un petit patrimoine diversifié** : une fontaine, des potales, un mobilier urbain comprenant des bornes en pierre et de remarquables éléments en fonte et fer forgé (grilles, balustrades, balcons, plaques d'entrée de cave, ...);
- l'**ensemble du hameau d'Ossogne** tant sur le plan du bâti, des espaces et des paysages, qui a préservé son cachet historique et son ambiance médiévale, rehaussé par de remarquables monuments : le château, les fermes, la chapelle classée et réaffectée sont des fleurons architecturaux exceptionnellement bien préservés; des habitants apprécient particulièrement ce site pour son « ambiance féerique ». Le tout s'inscrit dans un site dont l'aménagement conserve sa qualité ancienne : rues pavées, espaces privés et avant-cours en gravier ou enherbées, d'une sobriété qui met parfaitement en valeur la qualité architecturale du bâti.

• **Les problématiques à améliorer sont :**

- la présence d'un grand nombre de **bâtiments à classer** pour leur intérêt architectural et historique en assurant ainsi leur reconnaissance officielle et leur protection;
 - une **protection plus efficace pour certaines zones à haut potentiel patrimonial** :
 - le hameau d'Ossogne;
 - l'îlot verduré aux alentours de la Biesmelle;
 - les sentiers et les murs qui les longent, le cours de la Biesmelle forment un site particulièrement intéressant dont le parcours n'est que partiellement protégé par la zone rurale d'intérêt paysager du Plan de secteur;
 - déjà plaisante par sa taille, le patrimoine bâti qui la borde et la végétation qui la clôt, la structure de **la place communale** pourrait être améliorée au niveau fonctionnel et esthétique : maîtrise de la circulation motorisée et du stationnement, état et choix du revêtement, réflexion sur le choix de l'emplacement du mobilier urbain et de végétation complémentaire;
- A cette restructuration de l'espace, il serait intéressant d'ajouter sur le plan bâti :
- la mise en valeur de la façade de l'ancienne maison communale;
 - une sensibilisation pour éviter la déstructuration des rez-de-chaussée commerciaux et les enseignes disproportionnées;
- la **restauration de l'ancien moulin classé**;
 - le **dérochage des façades enduites** entraînant la perte de ce type de revêtement ancien, et de l'homogénéité de certains fronts à dominante claire;
 - hormis la Biesmelle et ses sentiers, un autre potentiel de promenade traverse le village : **l'ancienne ligne 109**. Actuellement au centre d'une zone d'aménagement différé (anciennement zone d'extension d'habitat), elle risque d'être englobée dans un lotissement. Il serait important d'offrir à ce lieu et à ses abords directs une protection permettant la poursuite des cheminements verts, atouts indéniables de cette commune;
 - l'encouragement du travail de l'asbl Espoir Thulisien, entre autres par **la publication d'un itinéraire illustré** d'une promenade pédestre de 7 km de sentiers et ruelles, mise au point par cette association.